



## RECOMMANDATIONS POUR LA REMISE EN ROUTE DES TERMINAUX DE PAIEMENT AVANT LA REOUVERTURE DES COMMERCES



Si vous avez laissé votre terminal de paiement débranché électriquement durant votre période d'inactivité, nous vous conseillons fortement de vérifier préalablement à votre reprise qu'il est toujours opérationnel.

Pour cela, il faut effectuer les actions suivantes, **avant de faire toute transaction de paiement** :

- ✓ Branchez le terminal de paiement sur une source électrique,
- ✓ Attendez le redémarrage du terminal,
- ✓ Laissez-le sous tension,

⇒ **Le terminal est maintenant opérationnel**

- ✓ Lancez une télécollecte

Si votre terminal est portable et que cette opération ne résout pas le problème :

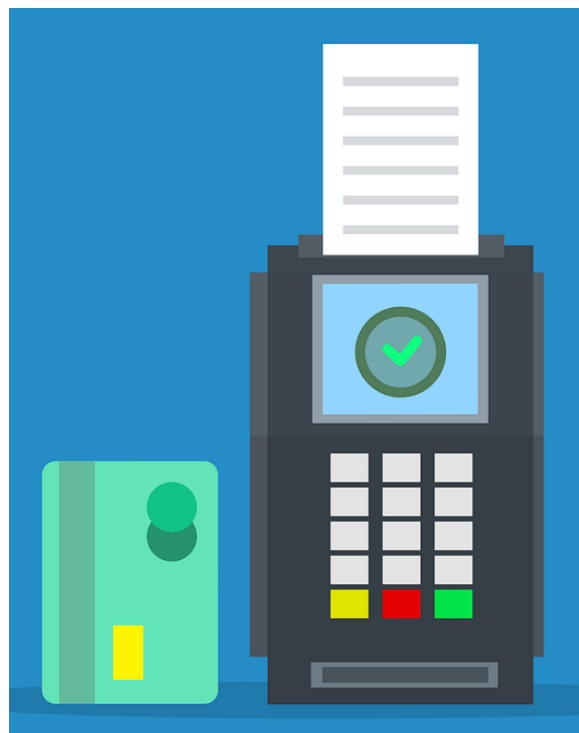
- ✓ Retirez la batterie du terminal,
- ✓ Posez le terminal pendant 5 mn sur son socle, sans la batterie et capot rouleaux ouvert,
- ✓ Remplacez la batterie dans le TPE,
- ✓ Mettez-le en charge au minimum 4 h sur sa base, avant de faire une transaction,

⇒ **Le terminal est maintenant opérationnel**

- ✓ Lancez une télécollecte

Quelques recommandations supplémentaires :

- ✓ Ne vaporisez ni n'injectez de produit nettoyant directement sur le terminal pour le nettoyer,
- ✓ Simulez un achat (sans le finaliser) pour tester que le lecteur lit bien la carte.



***Bien sûr, en cas de besoin, votre assistance technique reste disponible au numéro habituel.***